



MAIRY, JEUDI 7 DÉCEMBRE 9 H 30 : COUPURE DU COURANT Avant toute autre chose, les techniciens d'Enedis procèdent à la mise hors tension des lignes concernées par l'opération. Cette interruption est suivie de plusieurs procédures de vérification de la mise en sécurité du pylône de la rue de la Creuse-Ville. La population avait été avertie de la coupure par courrier.



RUE DE LA CREUSE VILLE, 9 H 50 : INSPECTION Les intervenants découvrent le nid de près. Perché à 10 mètres du sol, il pèse environ 250 kilos et est maintenu au sommet du poteau par un enchevêtrement de morceaux de branches et de boue séchée. Son diamètre dépasse 1,50 mètre.



RUE DE LA CREUSE VILLE, 10 H 30 : SANGPAGE La stratégie, après concertation avec les spécialistes, est retenue. Deux tiges en fer sont enclâssées dans la structure du nid. Des sangles sont mises en place et bloquées sur les tiges. L'opération est minutieuse car il ne faut pas forcer sur la structure du nid.



CIEL DE MAIRY, 11 HEURES : SURPRISE ! On les croyait parties au sud. Mais soudain, les deux cigognes viennent survoler leur nid. Elles nichaient rue de la Creuse-Ville depuis trois ans. « Elles ont vu les camions bleus et sont venues inspecter les travaux », s'amuse le maire, Lucien Évrard. D'ordinaire, ces échassiers migrent avant les grands froids.



RUE DE LA CREUSE-VILLE 11 H 30 : CHARGEMENT À l'aide d'une grue, le nid est déposé dans une remorque. Au cours du voyage, il a perdu des branches et de la boue séchée. Rien de grave : la structure reste bonne et les oiseaux ont l'habitude de consolider le nid à leur retour, au printemps.



RUE DE L'ÉGLISE 11 H 45 : NOUVEAU PYLÔNE Après un trajet d'une cinquantaine de mètres, le nid de cigogne est installé rue de l'Église. Il est posé dans un support adapté. La nacelle est à nouveau mobilisée pour enlever les tiges de fer et fixer solidement le nid avant les tempêtes d'hiver.

On a déménagé... Un nid de cigognes

MAIRY Jeudi, Enedis, les protecteurs des oiseaux et les élus se sont mobilisés pour déplacer un nid de cigognes installé sur une ligne 20 000 volts. Pas simple, mais ça valait la peine.

Dans la commune, on aime les cigognes. Lucien Évrard, le maire de Mairy, ne cache pas sa sympathie pour l'échassier, beau, élégant et qui attire les touristes. Aussi, quand l'oiseau est en danger, tout le monde se mobilise. C'était le cas pour deux des trois couples de cigognes vivant régulièrement à Mairy. Leurs nids étaient installés sur des pylônes supportant des lignes à haute tension, et même un transformateur. « Les risques sont multiples. Les oiseaux, à l'envergure de deux mètres, peuvent s'électrocuter. La distribution d'électricité peut être perturbée et en été, les nids peuvent prendre feu », précise Nicolas Harter, de l'association Le Renard, regroupant les naturalistes ardennais. Même analyse de la situation du côté de Enedis, ex-ERDF.

La décision a donc été prise d'implanter deux mâts, distants d'une cinquantaine de mètres des pylônes concernés, puis de déménager les nids. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) a donné son feu vert au projet. Cinq techniciens et deux engins d'Enedis, ainsi qu'une grue, un camion nacelle et un camion technique ont été mobilisés pour cette opération. Il a fallu trois heures pour la première intervention, rue de la Creuse-Ville. « Le nid a perdu de la matière pendant le déménagement, essentiellement de la boue séchée, mais ce n'est pas gênant, les oiseaux consolident systématiquement leur nid lorsqu'ils reviennent au printemps », précise Didier Genevois de la Ligue de protection des oiseaux, également impliquée dans l'opération. ■

Texte PHILIPPE DUPRESNE Photos CHRISTIAN LANTENOIS

Extrait du journal L'Union de Reims - Dimanche 10 décembre Page 34/35

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)